



Dans la continuité de la formation « Tendre vers l'autonomie grâce à la multiplication de semences prairiales » réalisée en juin 2022, un collectif de 8 agriculteurs structurés au sein de l'association « PRAIRIES, SEMENCES, BIODIVERSITE, PATRIMOINE » tout récemment labélisé GIEE ont initié la construction d'un réseau de parcelles de prairies permanente susceptible d'être utilisé dans la production de semences fourragères autochtone. Pour poursuivre le travail initié l'année passée et mener à bien leur **objectif de création d'une nouvelle production innovante sur leurs fermes en produisant et en valorisant les semences issues de prairies permanentes.**

## OBJECTIF DE FORMATION

### JOURNÉE 1 : MAITRISER L'IMPLANTATION DES SEMENCES PRAIRIALES

Respecter les objectifs du groupe GIEE. Identifier et reconnaître une prairie source de semences. Acquérir les compétences botaniques pour évaluer le potentiel semences de ses prairies à travers différentes typologies de prairies.

### JOURNÉE 2 : ÊTRE CAPABLE DE DÉFINIR UN PLAN D'ACTION

Évaluer l'intérêt et les limites agronomiques, environnementales, économiques et sociales de la mise en œuvre de la valorisation des semences prairies permanentes. Être capable de définir un plan d'action collectif qui permette de mener à bien le projet de multiplication de semence porté par le groupe.

## CONTENU DE LA FORMATION

### - JOURNÉE 1

Présentation de la procédure pour le choix de la zone de récolte. Présentation des différents systèmes et techniques de récolte des semences et des process de conservation. Choisir un système de tri des semences prairiales. Présentation des différents types de trieurs adapté pour le tri de ces graines, protocoles d'utilisation et d'entretien. Présentation des résultats de 3 années de collectes de graines.

### - JOURNÉE 2

Rappel des notions de prairies sources et prairies receveuses. Présentation des outils d'évaluation et des outils d'aides dans le choix des prairies receveuses. Être capable de mettre en place un plan d'action individualisé.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

Apports de connaissances théoriques et pratiques par l'intervenant, retour d'expérience et échange avec le groupe. Présentation des matériels au travail si cela est possible, sinon de manière statique. Définition par les stagiaires accompagnés des formateurs et de l'animateurs du plan d'action, des différentes étapes et des indicateurs de suivi technique, économique et sociaux nécessaire à la réussite du projet du groupe.

### Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table Clôture du stage : bilan oral (tour de table) et écrit avec identification des besoins en formation supplémentaire.

## DATES ET HORAIRES

Vendredi 8 septembre 2023 de 9H à 17H  
Jeudi 15 février 2024 de 9H à 17H

**SOIT 14 H DE FORMATION**

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

**Public :** Agriculteurs de Haute-Saône

**Prérequis :** Aucun

## LIEUX ET RESTAURATION

**Lieux :** Journée 1 : Saint André sur Vieux Jonc (01)  
Journée 2 : Vesoul (70)

**Repas :** Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation

## INTERVENANTS

Cédric MEUNIER : Agriculteur semencier  
Laurent CHARBONNIER : syndicat mixte de la veille vivante.

Victor FAIVRE PIERRET : chargé de mission agroécologique Jura Nature Environnement

Sylvain PLANTUREUX : Ex-Directeur de recherche ENSAIA-Université de Lorraine. Docteur en sciences agronomiques. Spécialiste du fonctionnement des agrosystèmes et plus particulièrement de l'étude des systèmes de production fourragères.

## RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

**Responsable de la formation :** Mickaël GREVILLOT

Inscription jusqu'au **2 septembre 2023** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

## PRIX

### Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégrale par le fond de formation VIVEA

### Pour les non-contributeurs

Nous contacter

## HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 77 14 38